

## Réalisation des travaux

Afin d'éviter ces dommages, des aménagements ont été réalisés en octobre 2002.

- La chaussée a été détruite après curage du bief amont.
- Afin de maintenir le profil en long, trois micro-seuils ( en tronç de Douglas ) ont été installés (Hauteur = 35cm). Un quatrième seuil, initialement prévu, s'est avéré inutile de par la présence d'un affleurement de la roche mère.
- Les nouvelles berges ont été talutées avec une pelle mécanique.
- Ces travaux de talutage ont été renforcés par du tressage (sur les zones les plus fragiles autour des micro-seuils ) et du fascinage bien en amont des seuils.
- Le saule pourpre et le Saule blanc ont été retenus pour les fagots et les boutures. Le Saule Blanc sera gardé en arbustif par un recépage tous les 3 ou 4 ans. Les piquets sont en châtaigner et en saule (1 piquet sur trois en saule).
- Le pied et le milieu de talus a été bouturé en saules et planté en Aulnes. Le haut de talus a été végétalisé au moyen de frênes, tilleuls et érables.
- Les berges ont ensuite été enherbées avec le mélange SATESE 12.

Au cours de l'hiver, d'autres aménagements ont été réalisés sur la partie amont, avec pour objectifs de :

- Rétrécir la section du cours d'eau (par du fascinage) pour augmenter les vitesses d'écoulement et faire apparaître des granulats de toutes tailles afin d'améliorer l'habitat et la reproduction piscicole.
- Végétaliser et stabiliser les berges rapidement au moyen d'un fascinage (175 mètres linéaire), accompagné par du bouturage et des plantations afin de créer un ombrage et éviter le réchauffement de l'eau en été.
- Protéger les aménagements en implantant une clôture en haut de berge.



Reprise du tressage

**Pierre DURAND**

**Syndicat Mixte de la Vallée Aval du Viaur**  
**Contrat de Rivière VIAUR**  
**Mairie - 12800 NAUCELLE**  
**Tél : 05 65 71 12 65**

## 2 ans plus tard : le bilan

### Aménagement des micro-seuils :

Dans son ensemble cet aménagement est très satisfaisant malgré quelques points à préciser :

- Un micro-seuil a été sous-cavé sur sa partie centrale, faute d'un ancrage suffisant. Des gabions de grillage garnis de galets ont été disposés de part et d'autre de l'ouvrage. Le sapement observé a été stoppé.
- Sur un micro-seuil, la fosse de dissipation en aval est trop petite. Les ouvrages de protection de part et d'autre sont donc sous cavés et doivent être refaits en augmentant la taille de la fosse.
- Les fortes chaleurs de l'été 2003 ont eu raison de pas mal de boutures et de quelques plants malgré un arrosage mensuel.

### Aménagement de la partie amont des seuils.

- Le rétrécissement du lit fonctionne très bien et des zones de frayères sont apparues ainsi que quelques caches sous des blocs.
- Le fascinage, du fait de l'enfoncement du lit, est sous cavé par endroit sans gravité cependant. Ces caves forment d'autre part des caches en pied de berges !
- La sécheresse de 2003 n'a pas permis une bonne reprise des boutures et fagots suite à l'assec complet du Viaur.
- Les piquets utilisés en saules pourpres ont tous repris et ont permis, tout de même, de rendre la reprise satisfaisante.
- Les bovins, à la vue d'une herbe verte sur les berges, ont franchi la clôture et détérioré quelques plants qui ont tous redémarrés ce printemps.



### Retrécissement du lit du Viaur au moyen de fascines.

On peut noter un décolmatage du lit et l'apparition de frayères pour la truite.

Document conçu  
 par le Conseil général du Tarn  
 Direction de la communication

Crédit photos :  
 Nicolas de Faveri, Pierre Durand,  
 Pascal Cougoule

TARN  
 CONSEIL GÉNÉRAL

# Bulletin tarnais

DES techniciens et agents de rivière

Contacts

Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières [CATER]  
 Conseil Général du Tarn  
 Direction de l'Eau et de l'Environnement - Service Eco-actions - CATER  
 Lices Georges Pompidou - 81013 ALBI cedex 9  
 Tél : 05 63 48 68 54 - Fax : 05 63 48 68 39 - Mail : pascal.cougoule@cg81.fr

## Le mot du technicien

L'été 2003 a fortement éprouvé les cours d'eau tarnais. De nombreux ruisseaux et rivières se sont retrouvés asséchés durant de longues semaines. Partout les débits d'étiage ont été inférieurs aux DOE (Débit Objectif d'Etiage), voire même aux débits de crise (DCR).

Face à cette situation, les cours d'eau présentent des capacités de récupération souvent bien différentes selon que l'on est sur des secteurs « préservés », avec un lit aux faciès riches et diversifiés, une ripisylve correctement développée et une eau de bonne qualité, ou bien sur des secteurs rectifiés et recalibrés, où toute fosse et radier ont disparu, sans aucune végétation sur les berges pour limiter le réchauffement des eaux et l'évaporation, et une qualité des eaux dégradée.

Ainsi, face à d'importants changements climatiques, annoncés et inéluctables, la reconquête de la qualité de nos cours d'eau reste d'autant plus d'actualité qu'elle est la seule garantie de pérennité de nos écosystèmes aquatiques.

### en BREF...

#### Du mouvement au Syndicat Mixte Thoré Agout...

- **Michel BENOIT**, conseiller général et maire de Lagarrigue est le nouveau président du syndicat depuis juillet 2004.
- **Sandrine GARNIER** est depuis juin 2004 en charge de la mise en œuvre du Plan de Prévention des Inondations pour la vallée du Thoré
- **Stéphanie CANO** assure le secrétariat du Syndicat pendant le congé maternité et parental de Corinne VALLES
- **L'équipe d'entretien** sous contrat emploi jeune jusqu'en juillet 2004 a été pérennisée :
  - **Antoine MILHET** : chef d'équipe - formation forestière, depuis 3 ans au Syndicat,
  - **Cédric GAUANOU** : adjoint - formation agricole, depuis 1,5 ans au Syndicat,
  - **Pierrick REMBERT** : agent d'entretien - formation forestière, depuis 6 mois au Syndicat
  - **Nicolas CALUET** : agent d'entretien - formation forestière, embauché en août 2004,
  - **Alexandre MENA** : apprenti - CAPA un poste d'agent reste à pourvoir.
- **Xavier BEAUSSART** a en charge l'animation du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de l'Agout et la coordination générale.

Syndicat mixte de rivière Thoré-Agout :

10 ZA de la Sigourre - 81290 LABRUGUIERE

Tél : 05 63 50 14 32 - Fax : 05 63 50 14 42

Adresses électroniques :

- Plan de préventions d'inondations : ppi\_thore@yahoo.fr

- Sage Agout : sage\_agout@yahoo.fr

- Entretien des berges : thore\_agout@yahoo.fr



Le lit asséché de l'Assou à Lomers (été 2003)

#### Le bassin du Haut-Dadou s'implique dans la gestion durable des cours d'eau...

Une étude diagnostic de l'Oulas a été réalisée durant l'été 2004 par Guillaume KOCH, stagiaire au sein de l'ATASEA.

De cette analyse devrait découler un plan de gestion du cours d'eau visant à restaurer et préserver les habitats piscicoles de ce cours d'eau de première catégorie.

ATASEA - Maison de l'agriculture  
 ZI de Jarlard - 81000 Albi  
 Tél : 05 63 48 83 48  
 marianne.durand@cnasea.fr

# Apports de la photographie d'époque [81] à la gestion d'une rivière: le Gijou



**Le Gijou au niveau du pont du Rebaut en 1907.**

On peut voir un milieu ouvert, entretenu de manière drastique au moyen du pâturage (surpâturage).



**Le même pont un siècle plus tard...**

Le milieu est désormais fermé du fait d'une forte déprise agricole et du boisement des versants.

**Le Schéma de restauration environnementale et piscicole du GIJOU repose comme toute étude préalable à la gestion d'une rivière sur un diagnostic de terrain et des questionnaires d'enquête. L'histoire du GIJOU présente une particularité qui est également mise à profit pour l'étude.**

## Rappel des faits

En 1903 commencent les travaux de la ligne de chemin de fer «d'intérêt local» reliant CASTRES à MURAT-SUR-VEBRE par la vallée du GIJOU. L'objectif affiché étant de « raccorder les localités secondaires aux lignes principales ». Le train apparaît alors comme une véritable aubaine pour les collectivités, quand les diligences et autres charretiers placent LACAUNE à plus de 12 heures de CASTRES. Le « petit train » annonce ainsi le désenclavement de la vallée en proposant régularité et modernisme (confort, rapidité...) face aux lourds attelages souvent bloqués en période de neige. La voie ferrée, terminée en 1911, sera exploitée jusqu'en 1962 avant d'être remplacée par la route actuelle. Les grandes étapes du petit train (construction/exploitation) ont enrichi un fond photographique local généralement dominé par les représentations de villages, d'églises, de temples ou de scènes de la vie courante. Ces cartes postales qui mettent en scène « le tortillard » recèle une manne d'informations lorsque, dévoilées au second plan, la vallée ou la rivière apparaissent telles qu'elles étaient au début du siècle dernier. Cette imagerie s'avère être un excellent complément pour aborder la gestion d'une rivière.

## La valeur informative

Le témoignage le plus évident concerne la mutation des paysages et des pratiques.

Le GIJOU parcourt une vallée étroite et encaissée aujourd'hui dominée par la forêt. Les cartes postales anciennes montrent des versants majoritairement ouverts et bocagers limitant l'emprise forestière aux seuls secteurs abrupts et rocheux. La juxtaposition des situations procure une impression de fermeture massive des versants.

L'exploitation de la ripisylve apparaît clairement par une pression reléguant le boisement à un clair rideau d'arbres de haut jet. Le bénéfice tiré de cette ressource était tel que l'ensemble du linéaire photographié semblait « géré ».

Aujourd'hui la restauration du GIJOU est envisagée parce que l'entretien n'est plus

assuré dans la globalité du cours d'eau ou dans la cohérence de son fonctionnement. La photographie ancienne permet d'illustrer auprès du grand public, l'évolution des pratiques, leurs répercussions dans le bassin versant et d'établir par « le décalage » la nécessité de définir de nouveaux objectifs de gestion adaptés à la réalité actuelle.

Les cartes postales permettent également de percevoir la modification du régime de la rivière en relayant par l'image des propos souvent exprimés. Les écoulements photographiés semblent en toute saison bien plus importants qu'aujourd'hui (modifications climatiques, enrésinement des versants...).

Les comparaisons peuvent pareillement être étendues aux ouvrages : Pas moins de

10 viaducs (et 11 tunnels) ont été construits pour assurer la progression du chemin de fer dans la vallée. Certains ouvrages atteignent des dimensions impressionnantes (le viaduc des LABANS : 170 m de long). Les cartes postales apportent des indications sur les dates et les modes de fabrication. Mais au delà de ces informations, elles renseignent sur les vitesses de leur dégradation et permettent de définir des « secteurs de vulnérabilité » dont les enseignements peuvent être étendus aux chaussées aujourd'hui effacées, ouvertes ou encore entretenues.

## Valeur pédagogique

Le GIJOU présente l'avantage d'avoir été préservé de l'aménagement d'un grand barrage. Si les écoulements ont sensiblement évolué la dynamique sédimentaire semble préservée. Certaines photographies révèlent, il y a cent ans déjà, la présence d'atterrissements en lieu et place de ceux qui aujourd'hui encore ont été diagnostiqués. Le vis-à-vis des situations passées et actuelles peut permettre d'aborder simplement des notions d'érosion, de transport et de sédimentation en faisant le lien avec des pratiques parfois vaines, inadaptées ou préjudiciables.

## Valeur affective

La photographie ancienne se révèle être un excellent support de communication. Elle suscite spontanément souvenirs personnels et autres anecdotes pouvant offrir une porte d'entrée privilégiée lorsque la mobilisation et l'adhésion du grand public sont recherchées (phases de consultation et de concertation). Elle peut ainsi permettre d'améliorer l'échange en proposant une alternative à l'approche purement technique et institutionnelle.

**Nicolas DE FAVERI**

**Association Vallée du GIJOU - Pont de SENEGATS**

**81330 LACAZE - [valleegijou@wanadoo.fr](mailto:valleegijou@wanadoo.fr)**

**Tél : 05 63 74 54 05**

# Aménagement des berges du Viaur [12] sur la commune de VEZINS de LÉVÉZOU



**Vue du site à l'achèvement des travaux.**

On peut voir les 3 micro-seuils en rondin, le tressage sur la rive gauche et la fosse de dissipation du seuil n°3 au premier plan.



**Détail du fascinage.**

Quelques semaines après les travaux...

## Historique des travaux

Dans les années 70, des cultivars de peupliers ont été plantés au détriment de la végétation originelle.

Une fois les peupliers assez hauts, les clôtures de protection ont été enlevées, permettant au bétail de divaguer librement sur les berges et dans le lit du cours d'eau.

Selon le propriétaire, en trente ans, le Viaur s'est élargi, entraînant la chute de certains peupliers.

Le propriétaire a donc abattu ces arbres sans réaliser des plantations de substitution, ni mettre en place une clôture, afin de favoriser la régénération naturelle de la végétation.

Avant travaux, ce secteur présentait 200m de berges exemptes de toute végétation et exposées à l'érosion.

De plus, une chaussée de près de 1.5 mètres de haut, classée infranchissable pour les migrations piscicoles, en très mauvais état et menaçant de céder, était présente sur le site. Le bief amont, complètement envasé ne présentait d'autre part aucun intérêt pour la vie piscicole.

La rupture imminente de cet ouvrage aurait entraîné certains dommages :

- une modification du profil en long du cours d'eau (225 mètres en amont) avec un affaissement de berges déjà instables.
- un colmatage important des frayères et des caches situées en aval de l'ouvrage.